

Projet de loi ASNR
2024-02-07 – Question préalable

Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Chers collègues,

Nous partageons l'argument central de cette « question préalable ».

Ce projet de création d'une Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection est insuffisamment fondé en raison.

Les objectifs, le plan de charge, les principes éthiques et déontologiques de fonctionnement des processus scientifiques et techniques comme les perspectives de gestion des personnels et des carrières ne permettent pas d'apporter les garanties nécessaires au législateur.

Tous les organismes et parties prenantes amenés à s'exprimer sur la genèse de ce projet ont émis doutes et réserves.

C'est le cas du [CNTE](#) (Conseil National de la Transition Ecologique) et de l'[ANCCLI](#) (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information) pour les territoires les plus directement concernés. Il en est de même pour les personnels des deux établissements dont je salue, ici, les représentants.

Sans ministre en charge de ce dossier pourtant hautement stratégique le Sénat n'a pas pu interroger le Gouvernement.

De manière assez incroyable au plan législatif, le travail de fond des rapporteurs a été réalisé sans interlocuteur ministériel.

Sans connaître non plus le futur plan de charge de l'établissement projeté puisque nous restons toujours dans l'attente d'une proposition de programmation pluriannuelle de l'énergie à débattre.

La politique nucléaire française devra très vite intégrer la problématique de la sûreté et de la radioprotection dans le cadre du mix énergétique intégrant probablement les technologies nucléaires nouvelles à venir.

Et ce n'est pas rien !

En définitive et c'est le point majeur, la confiance de la population française dans la sûreté nucléaire nécessite un débat approfondi avec le grand public et l'ensemble des parties prenantes.

Et il n'y aura pas de confiance sans transparence à cet égard.

Pour toutes ces raisons de fond, le groupe socialiste, écologiste et républicain votera « pour » cette question préalable.

Je vous remercie.